

HEYRIEUX FLASH

N°344 ÉTÉ 2026



4 SEPTEMBRE 2026

FORUM

DES ASSOCIATIONS

17H00 À 20H30

**SALLE DES SPORTS
AV DU 19 MARS 1962**



FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE le samedi 21 Novembre 2026 :

Mesdemoiselles, cette année vous serez « Catherinettes » ! Si vous êtes nées en 2001, venez faire la fête avec nous à l'occasion de la 483^{ème} Foire de la Sainte Catherine. Vous y serez les reines d'un jour. Venez nous rejoindre pour recevoir le 21 novembre prochain, un magnifique bouquet de la Sainte Catherine.

Renseignements et inscriptions au 04 78 40 00 70.

Vu l'importance de cette manifestation, nous sommes à la recherche de bénévoles pour nous aider à réussir cette journée. Contactez le secrétariat de la Mairie au 04 78 40 00 70.

TRAVAUX**Rénovation de la fontaine Marc Antoine Brillier, place Paul Doumer.**

Les services techniques de la commune ont récemment réalisé des travaux de rénovation sur la fontaine située Place Paul Doumer, où trône le buste de Marc Antoine Brillier.

Cette intervention a permis de redonner tout son éclat à cet élément emblématique de notre patrimoine local, contribuant ainsi à l'embellissement du cadre de vie et à la valorisation de notre histoire.

Merci aux équipes des services techniques pour leur travail et leur engagement au service de la commune.

À cette occasion, nous partageons un extrait d'un livret retrouvé dans les archives communales, conservées au grenier de la mairie. Ce document avait été remis aux personnes présentes lors de la ré-inauguration du monument de Marc-Antoine Brillier, le 14 juillet 1949. Il contient notamment le message adressé aux écoliers d'Heyrieux par Monsieur René LECERF, Maire d'Heyrieux et Conseiller général de l'Isère.

Aux écoliers d'Heyrieux : « Mes chers petits amis,

Le 19 septembre 1909 fut inauguré le buste de M.A.BRILLIER. Ce jour-là, la cérémonie fut grandiose ; tous les parlementaires et les notabilités du département y assistèrent, sous la présidence de Monsieur Antonin DUBOST, Président du Sénat, et de Monsieur DUJARDIN-BEAUMETZ, sous-secrétaire d'État.

En 1944, ce buste, dont nous étions fiers, fut enlevé par les Allemands. Toutes les recherches faites après le départ de l'envahisseur sont restées vaines. Aussi, en plein accord avec la population républicaine d'Heyrieux, avec l'aide de Monsieur HUSSEL, qui nous autorisa à prendre la maquette au musée de Vienne et selon les conseils de Monsieur le Sous-Préfet, la municipalité a pu faire couler de nouveau dans le bronze l'effigie de notre compatriote. Le 14 juillet 1949, en présence de Monsieur RUDE, Sous-Préfet de Vienne, de Monsieur HUSSEL, député-maire de Vienne, Président du Conseil général, de Monsieur NOVAT, Conseiller général et conseiller de la République, de Monsieur le Docteur BLEIN, Conseiller général de La Verpillière, de Messieurs les Maires du canton et de la Municipalité d'Heyrieux, a lieu la deuxième inauguration.

Dans le discours de Monsieur le Sous-Préfet, vous lirez qui était M.A.BRILLIER ; vous verrez que cet enfant d'Heyrieux, grâce à son intelligence et à son travail, est arrivé aux plus hautes fonctions de notre pays. Ce fut un démocrate sincère et un défenseur des libertés républicaines. »

Ce livret est consultable en mairie pour toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre commune et de ses grandes figures locales.



La piscine municipale :

Les travaux réalisés, avant l'ouverture de la piscine, par les services techniques ont été :

- La réfection complète des peintures des bassins.
- La remise en peinture des différents équipements du site.
- Le nettoyage approfondi des plages et des abords.



Environnement

La Municipalité et l'Association « Sauvegarde de la

Nature » organisent la matinée « Nettoyage

d'automne » samedi 26 septembre de 9h à 12h.

Nous comptons sur la présence de tous les habitants et associations afin de rendre propre notre commune.

Renseignements et inscriptions au 06 64 23 71 00.

**HEYRIEUX**

**MATINÉE DE
Nettoyage d'automne**



Samedi 26 Septembre de 9h à 12h

Pensez à vos gants, gilets jaunes
et chaussures adaptées

Les enfants participant au nettoyage devront être accompagnés d'un parent



Rendez-vous au parking de la salle d'évolution, rue de Bonce

Entretien des trottoirs : rappel aux riverains

Nous tenons à rappeler qu'il est du devoir de chaque riverain d'entretenir les trottoirs au droit de leurs façades ou de leurs clôtures, conformément à l'arrêté du Maire en date du 19 septembre 2022.

Cela comprend notamment :

- Le balayage des trottoirs et banquettes jusqu'au caniveau, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales,
- Le ramassage des feuilles, fleurs, fruits et déchets végétaux,
- Le désherbage par arrachage ou binage;
- L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires.

Ces gestes simples contribuent à la propreté, à la sécurité et au cadre de vie de notre commune.

Un village propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services communaux, mais aussi de l'éducation et du civisme des personnes qui y vivent.

Soyons responsables !



AMBROISIE :

La lutte contre l'ambroisie est une obligation pour chacun, quel que soit le milieu où on la trouve. Elle nécessite une mobilisation au plus près du terrain, de tous les acteurs, y compris du grand public.

Que doit-on faire ?

Procéder à une **coupe** haute (supérieure à 10 cm) en mai-juin, autant de fois que possible, puis à une **coupe** définitive très basse (entre 2 et 5 cm) à partir de fin juillet / début août, idéalement avant la floraison (avant que les fleurs se chargent en pollen) partout, quand il y a de grandes quantités d'**ambroisie**.

Application gratuite : plantnet pour vérifier si c'est bien de l'ambroisie.



REGLEMENTATION DES HORAIRES D'UTILISATION DE MATERIELS BRUYANTS

Les activités d'entretien des espaces verts sont réglementées dès lors qu'elles sont susceptibles d'être à l'origine de nuisances sonores pour les voisins, sont généralement encadrées par des arrêtés préfectoraux qui définissent les périodes au cours desquelles ces activités peuvent être accomplies.

Cela concerne les tondeuses à gazon, les débroussailleuses, les coupe-bordures, les souffleurs de feuilles, les tronçonneuses, les taille-haies, les broyeurs de végétaux et tout autre matériel bruyant notamment de bricolage (scie, ponceuse, perceuse...). Les émissions sonores trop puissantes dans des créneaux horaires non autorisés peuvent faire l'objet de sanctions allant de la suspension des travaux, aux amendes en allant jusqu'aux poursuites pénales.

Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, mais en dehors de ces horaires, en pleine journée, le bruit peut aussi être sanctionné s'il ne respecte pas la réglementation.

Les plages horaires autorisées :

- les jours ouvrables : de 8 h 00 à 12 h et de 14 h à 19 h30,
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés: de 10 h à 12 h



REGLEMENTATION SUR LE BRULAGE DES DECHETS

Les déchets concernés : les déchets verts sont des déchets issus de végétaux, quels qu'ils soient. Il s'agit de déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages et autres pratiques similaires.

Les sanctions applicables : Dans le cadre de ses pouvoirs de police, Monsieur le Maire est chargé de faire respecter dans sa commune, les dispositions du Règlement Sanitaire Départemental, notamment l'interdiction du brûlage des déchets verts ménagers et assimilés.

Les infractions au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) sont sanctionnées en vertu de l'article 84. Le non respect d'un RSD et notamment de l'interdiction du brûlage à l'air libre, constitue une infraction pénale constitutive d'une contravention de 3^{ème} classe. D'après l'article 131-13 du nouveau code pénal, la sanction applicable est une amende qui peut aller jusqu'à 450 euros.

Les infractions au RSD peuvent être constatées par les agents de police municipale et par les officiers ou agents de police judiciaire (maire, policiers, gendarmes).

Ainés'Vasion (Association des Familles et Amis des Colombes) :



A colorful poster for a 'Kermesse intergénérationnelle' (intergenerational fair). The title 'KERMESSE' is in large, multi-colored block letters, with 'intergénérationnelle' in a cursive script below it. A pink banner reads 'Petits et grands, partageons un moment de joie !'. The location is 'Jardin Public Rue Victor Hugo' and the date is 'SAMEDI 12 SEPT. 2026' starting at 'A PARTIR DE 11h'. A yellow circle on the right says 'Une journée de convivialité, de jeux et de partage entre toutes les générations'. The central illustration shows a group of people: an elderly woman and a young girl painting, an elderly man and a young boy playing a board game, and others standing nearby. In the background, there's a red and white striped tent and a building labeled 'EHPAD'. At the bottom, icons represent various activities: 'STAND', 'STRUCTURES GONFLABLES', 'PETIT TRAIN', 'BUVETTE', and 'PETITE RESTAURATION'. The bottom right section states that the proceeds will benefit residents' well-being and includes the text 'Merci pour votre soutien !'.

KERMESSE
intergénérationnelle

Petits et grands, partageons un moment de joie !

Jardin Public
Rue Victor Hugo

 **SAMEDI 12 SEPT. 2026**  **A PARTIR DE 11h**

Une journée de convivialité, de jeux et de partage entre toutes les générations

 **STAND**  **STRUCTURES GONFLABLES**  **PETIT TRAIN**  **BUVETTE**  **PETITE RESTAURATION**

 *Organisée par*
l'Association des Familles & amis des Colombes

Les bénéfices de cette kermesse contribueront à financer des activités et des projets pour le bien-être des résidents
Merci pour votre soutien !

REPAS :

Menu sur place : 14 €

Jambon à la broche ou émincé de volailles
Pomme de terre grenaille
Fromage
Tarte aux pommes
Café

Plat à emporter : 9 €

Jambon à la broche ou émincé de volailles
Pomme de terre grenaille

Renseignements et réservations au : 06 89 25 80 62

Théâtre « A Quoi On Joue » !

Nous serons présents au forum des associations
le vendredi 4 septembre avec des nouveautés :

Inscriptions et renseignements pour :

- Une section Seniors : Mémoire, théâtre et sketches. Venez stimuler votre esprit et partager de bons moments de bonne humeur les jeudis de 10h à 11h30 au Foyer Rural
- Une section enfants : à confirmer.



Arrius en Scène

Samedi 26 septembre : journée magique au Foyer Rural !

- A 15h, spectacle pour les enfants et leurs parents : "Objectif magie", présenté par Christophe Tomassini. A partir de 4 ans, participation des enfants. Prix d'entrée 8€, goûter offert aux enfants à l'issue du spectacle.

- A 20h30, spectacle pour tout public (à partir de 10 ans), humour, magie et mentalisme.

Prix d'entrée : 15€. Petite restauration sur place.

Rés. www.arriusenscene.com.

Renseignements . 06 52 96 25 19.

**ARRIUS
EN SCÈNE**

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 15H
Foyer Rural HEYRIEUX

Objectif magie

Jean-Christophe Tomassini



Magicien
pour petits et grands rêveurs



Rés. : www.arriusenscene.com

Rens. 06 52 96 25 19

www.jctomassini.com • 06 37 91 46 58 • contact@jctomassini.com

samedi 26 septembre 20h30
magie pour tous !
Foyer Rural HEYRIEUX

DEMAIN J'ARRÊTE !



un spectacle de
**Jean-Christophe
Tomassini**

Humour, magie et mentalisme

**ARRIUS
EN SCÈNE**

Réservez www.arriusenscene.com

Rens. 06 52 96 25 19






INÉDIT
À HEYRIEUX !

LA JAH NATATION

TOUT L'ÉTÉ !

Activités organisées à la piscine d'Heyrieux,
en journée et en soirée

APPRENDRE • PROGRESSER • SE DÉPASSER • SE FAIRE PLAISIR


COURS D'AQUAGYM

Bougez, tonifiez, détendez-vous



HORAIRES AQUAGYM

- Les lundis : 17h à 18h et 19h à 20h
- Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : 19h à 20h
- Les dimanches : 9h à 10h et 10h à 11h


COURS DE PERFECTIONNEMENT

*Pour tout âge (nage libre, technique...)
Progresser à votre rythme et atteignez vos objectifs*



HORAIRES PERFECTIONNEMENT

- Les lundis : 16h à 17h et 18h à 19h
- Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : 20h à 21h



1 cours (45 min)
(aquagym ou perfectionnement)

5 €



Carte 10 cours

45 €

(1 cours offert)



Abonnement mensuel

60 €

(accès à tous les cours)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTION OBLIGATOIRE

-  par mail
-  via HelloAsso
-  ou sur place (selon places disponibles)

GROUPES LIMITÉS

-  Aquagym : **10 personnes max**
-  Perfectionnement : **12 personnes max**
-  Infos par téléphone

RENSEIGNEZ-VOUS VITE auprès de **ROLLAND**

06 81 20 92 64

secretariatjahnatation@gmail.com



COLL'in recrute des animateurs pour l'année scolaire à venir.

Dans le cadre de la **rentrée 2026-2027**, l'Accueil de Loisirs des Collines recrute **ses animateurs pour les mercredis et/ou les vacances scolaires**.

Rejoignez une équipe dynamique et engagée !

Pour plus de renseignements : contactez la Responsable du Service Enfance au 04 72 48 19 89.



JOB

Collines Isère Nord Communauté recrute des animateurs pour son Accueil de Loisirs !

Vous êtes dynamique et motivé ?
Rejoignez notre équipe d'animation !



Possibilité de
co-financement
BAFA



We want
YOU !!



Pour toute information complémentaire, contactez le Service Enfance : 06 26 47 68 91

Envoyez votre CV et lettre de motivation à
communaute@collines.org ou au
 316 Rue du Colombier - 38540 Heyrieux

AGENDA AOUT

Vendredi 15 : AS BOULES :

Concours Albert PATUREL au Boulodrome

Mardi 25 : CROIX ROUGE :

Don du Sang à la salle des sports.

Vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 : ACCA :

Ball Trap – plaine d'Heyrieux.

AGENDA SEPTEMBRE

Vendredi 4 : Municipalité/Comité des Fêtes :

Forum des Associations à la salle des Sports.

Samedi 5 : Club Recherche et Communication :

Conférence au foyer rural.

Mardi 8 : Tir à l'arc :

Salle des sports à 19h30

Jeudi 10 : AS BOULES :

Concours Mickaël PATUREL au Boulodrome

Jeudi 10 : Sou des écoles :

Assemblée Générale au BPOS.

Vendredi 11 : Cinéma au foyer rural :

18h30 : film non communiqué

20h30 : film non communiqué

Samedi 12 : Association des Familles et amis les Colombes :

Kermesse intergénérationnelle de 11h à 17h.

Samedi 12 : JAH Rugby :

Pétanque au Stade municipal.

Mardi 15 au jeudi 17 : Bourses des Bonnes Affaires :

Bourse puériculture automne -hiver vêtements et accessoires jusqu'à 14 ans au Foyer rural.

Vendredi 18 : Cinéma au foyer rural :

18h30 : film non communiqué

20h30 : film non communiqué

Samedi 20 : JAH Judo :

Dès 13h au Gymnase Tardy..

Vendredi 25 : Sou des Ecoles :

Goûter de rentrée dans la cour d'école.

Samedi 26 : Municipalité/ Sauvegarde de la Nature :

Matinée Nettoyage d'Heyrieux.

Samedi 26 : Arrius en Scène :

Festival au foyer rural

Dimanche 27 : Cinéma au foyer rural

15h : film non communiqué

Dimanche 27 : Heyrieux Espoir et Dons :

Randonnée marche et VTT

Changement de propriétaire :

Le restaurant « l'Orchidée » change de propriétaire, Mr Frontera Simonin Kevin vous accueillera à compter du 1^{er} septembre du mardi au samedi, midi et soir.

Restaurant traditionnel et pizzeria.

Plats à emporter.

Cuisine traditionnelle et faite maison avec les produits de saison. Une cave à viande / cave à vin.



Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

S.A.M.U : 15

Médecin de garde : 15

Police municipale :

04.72.09.19.24

Mairie d'Heyrieux

04.78.40.00.14

mairie@heyrieux.fr

www.heyrieux.fr

Retrouvez-nous également sur

Facebook, City all et Jouons

Local

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h/14h30-16h30

Du mardi au vendredi : 8h45-

12h/14h30-16h30

État civil

Naissances :

08 juin : Nino MANDON

12 juin : Soan ROUX

23 Juin : Isaiah WINTERSTEIN

23 Juin : Conrad WINTERSTEIN

01^{er} juillet : Eléna FERRER

03 Juillet : Ella YAGHLIAN



Mariage :

10 Juillet : Eva BROILLIARD

Abdenbi EL KHOULAM



Décès :



29 Juin : Annie MARET

épouse BOUSSEMART

03 Juillet : Denise MONCEL

05 Juillet : Fernand GARNERO

06 Juillet : Jean-Louis BRUN

06 Juillet : Suzanne BERTIN

veuve CARUSO

12 Juillet : Anne-Marie FINE

Heyrieux Flash

Hôtel de Ville

38540 HEYRIEUX

Mensuel gratuit

Date de parution : JUILLET/AOUT 2026

Dépôt légal : JUILLET/AOUT 2026

ISSN 1268-2417

Impression : Imprimerie des Alpes